

L'emploi des handicapés résiste à la crise

Par Corinne Caillaud

Publié le 17/11/2021 à 18:45,

Mis à jour le 18/11/2021 à 11:55



Les mesures de soutien du gouvernement spécifiquement ciblées sur cette population ont permis d'éviter la casse.

Dmytro Adamov/Drobot Dean - stock.adobe.com

DÉCRYPTAGE - Leur taux de chômage recule mais les jeunes peinent à s'insérer sur le marché du travail.

La crainte était grande que le marché du travail des personnes en situation de handicap pâtit de l'irruption de la crise sanitaire et de ses effets. Le pire n'est cependant pas arrivé. Sur les 2,7 millions de personnes disposant d'une reconnaissance administrative du handicap, 955.000 étaient en emploi en 2020, un chiffre quasiment stable par rapport à l'année précédente, selon l'Agefiph. Quant à celles inscrites à Pôle emploi, leur nombre a même diminué de 2,2 % en un an, pour s'établir à 482.373 (catégories A, B, C) en juin dernier.

À découvrir

- [Chèque énergie : tout savoir sur le dispositif d'aide qui concerne près de 5,8 millions de foyers](#)
- [Prime Macron 2021 : comment ça marche ?](#)

«Depuis 2017, le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap a diminué de 4,5 %», se félicite le gouvernement dans le compte rendu du Conseil des ministres de ce mercredi. Les personnes handicapées représentant aujourd'hui 8,3 % de la population active, un taux quasiment identique (-0,1 point) à son niveau de fin 2019.

«Seul lieu de vie sociale»

Les mesures de soutien du gouvernement spécifiquement ciblées sur cette population ont permis d'éviter la casse. «*Je redoutais que les personnes handicapées soient la variable d'ajustement. J'ai mobilisé le dialogue social pendant toute la crise, pour que les organisations syndicales et patronales les préservent tant dans le maintien dans l'emploi que dans les recrutements*», défend Sophie Cluzel, la secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées.

Selon les derniers chiffres du ministère, 22.302 recrutements ont été effectués depuis le début de l'année (dont 64 % en CDI), dans le cadre de l'aide de 4000 euros du plan France Relance, accordée pour l'embauche d'un handicapé en CDI ou en CDD de trois mois minimum (en vigueur jusqu'au 31 décembre 2021). Le développement de l'apprentissage, encouragé par une aide de 8000 euros sans limite d'âge, mais aussi par la présence d'un référent handicap depuis 2019 dans chaque CFA, est également notable, avec un bond de 140 % entre le premier semestre 2020 et le premier semestre 2021.

Toutefois, la prudence est de mise parmi les acteurs du handicap. «*Nous restons circonspects, et ne sommes pas sereins sur le maintien dans l'emploi*», pointe Hervé Delacroix, administrateur d'APF France Handicap. Même écho du côté du président de Ladapt, Éric Blanchet: «*S'agit-il d'une vraie tendance, ou d'une photographie à un instant donné?*», interroge-t-il. Tous deux s'inquiètent du chômage de longue durée, qui concerne 63 % des demandeurs d'emploi handicapés, et qui s'étend.

L'ancienneté moyenne d'inscription grimpe actuellement à 919 jours, après 883 en 2020 et 846 en 2019. L'emploi des jeunes, auxquels cette 25^e édition de la Semaine

européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) est dédiée, fait également l'objet de toute leur vigilance. D'autant que les aspirations des 18-30 ans en situation de handicap ne sont pas différentes de celles de la jeunesse française.

Selon une enquête Ifop, 84 % des jeunes handicapés perçoivent le travail comme une condition de la réussite personnelle (85 % pour l'ensemble des jeunes). Mais pour les premiers, la recherche d'emploi est plus longue et compliquée (7,6 mois en moyenne, soit presque le double que pour un jeune valide). Par ailleurs, 82 % estiment que le manque d'offres d'emplois proposant un environnement de travail accessible et adapté à leur handicap est une difficulté importante.

Quant au télétravail, il n'est pas dit qu'il améliore leur situation. Il permet certes d'économiser des déplacements ou encore de faciliter la gestion des soins à domicile. «*Il peut être pertinent aussi pour ceux qui ont un certain niveau de fatigue, mais il faut être vigilant face au risque d'isolement*», remarque Christine Dollé Delmotte, responsable RH et mission handicap du groupe Apicil. Au sein de l'agence de communication Papillons de jour, entreprise adaptée qui emploie 24 personnes handicapées, «*aucune n'a souhaité réitérer l'expérience après le déconfinement*», indique Katia Dayan, la présidente. «*C'est au cas par cas. Pour nombre de handicapés, le travail est un Graal qui peut s'avérer leur seul lieu de vie sociale*», relève Hervé Delacroix.

